



Factures non payées intégralement

Par **Marine delan**, le **19/12/2015 à 00:16**

Bonjour,

Je travaille comme freelance et j'ai travaillé avec une entreprise qui m'a engagée comme prestataire. Les premiers échanges se sont très bien passés et nous nous sommes entendus sur de premières activités communes. Je me déplaçais pour effectuer des prestations en leur nom pour 30% du chiffre d'affaires. J'étais censée me déplacer uniquement à partir d'un certain nombre de travaux à effectuer.

J'ai travaillé deux week-ends pour eux avant de me rendre compte que les déplacements étaient maintenus malgré un nombre de travaux moins nombreux que prévu (et accepté).

Je n'ai reçu le contrat que trois semaines après notre prise de contact et accord mutuel (oral). J'avais alors effectué quatre déplacements pour eux. Par la suite et en fonction des recettes, je leur adressais une facture. Lorsque j'ai lu le contrat, je me suis aperçue qu'il n'était pas rentable compte tenu du nombre de rendez-vous programmés lors de mes déplacements. J'ai donc refusé de le signer. Suite à cet appel, ils ont envoyé plusieurs mails expliquant que le travail n'était pas correctement effectué (cela n'était pas le cas de mes prestations précédent mon refus de signer le contrat). J'ai envoyé plusieurs mails leur demandant des preuves ; ils sont restés sans réponse malgré des relances.

Par la suite j'ai reçu un mail expliquant qu'ils allaient engager un autre freelance pour "terminer" mon travail et que ce coût serait déduit des factures. Je les ai appelé pour leur expliquer que mes questions sont restées sans réponses et que cela ne me permettait pas de terminer ce fameux travail. Les appels se sont mal passés et ils m'ont raccroché au nez plusieurs fois.

Enfin, j'ai tenté un dernier mail demandant une explication sur ce qui ne leur convenait pas pour pouvoir réagir. Ils m'ont enfin envoyé la preuve que j'attendais depuis presque trois semaines. J'ai accepté de terminer le travail en précisant que ce n'était quand même pas ce qui avait été convenu. Ils m'ont rapidement répondu par mail qu'ils avaient engagé une personne pour le faire et que ce serait déduit de mes factures (il ne s'est écoulé qu'une journée entre l'avertissement d'engager une personne et le mail justifiant cet action)... Et aucune possibilité de les joindre entre ces deux périodes puisqu'ils ne répondaient ni aux mails, ni au téléphone.

Le travail a été livré par la poste et plusieurs personnes peuvent attester de mon travail. Simplement aucun contrat n'a été signé. Plusieurs mails témoignent cependant de mon investissement sans pour autant détailler les conditions de ce "contrat" resté oral.

J'ai vraiment l'impression d'avoir été lésée et souhaiterais savoir quels peuvent être les

recours. Presentant cette issue, j'avais notifié plusieurs précisions concernant le rendu du travail dans les dernières factures concernées.

Merci par avance de votre attention.

Marine